



RAPPORT DE MONITORING DES INCIDENTS
SECURITAIRES A BENI ET LUBERO

MOIS DE SEPTEMBRE 2025

Résumé

Le mois de septembre 2025 a été marqué par une intensification des violences au Nord-Kivu, avec un impact particulièrement lourd sur les populations civiles. Les atteintes à la vie et à l'intégrité physique représentent la principale menace, concentrées surtout dans les zones de Batangi Mbau et Babila Bakaiku. Les hommes ont été les principales victimes, traduisant une stratégie d'affaiblissement du tissu social, tandis que les arrestations arbitraires, tracasseries routières et abus institutionnels accentuent la méfiance envers les autorités.

La multiplicité des auteurs dont l'ADF, les groupes armés locaux et certains acteurs institutionnels, démontre la complexité de la crise. La circulation incontrôlée des armes, la surmilitarisation, l'impunité persistante et les tensions foncières liées au Parc des Virunga aggravent encore la vulnérabilité des civils. Les structures communautaires comme les CLP jouent un rôle clé dans la documentation et l'alerte, mais leurs efforts sont peu suivis d'actions concrètes de la part des autorités.

Pour restaurer un environnement protecteur, il est urgent de renforcer la coordination civilo-militaire, de lutter contre l'impunité, de réguler la prolifération des armes et d'impliquer les communautés dans la gestion des ressources. La protection des civils doit devenir une priorité réelle et partagée, afin de briser le cycle des violences et redonner confiance aux habitants du Nord-Kivu.



Sommaire

Résumé.....	1
1. Contexte	3
2. Objectif du rapport.....	3
3. Méthodologie	4
4. Analyse des incidents en Septembre 2025.....	4
a. Atteinte à la vie et l'intégrité physique.....	4
b. Atteinte à la liberté.....	5
c. Violences sexuelles et basées sur le genre (VSBG /GBV).....	5
d. Attaques contre les biens et infrastructures.....	6
e. Incidents liés aux conflits armés et au terrorisme.....	6
f. Atteintes aux droits et libertés civiques.....	6
5. Présentation du tableau d'incidents par zone géographique.....	7
6. Présentation du tableau d'incidents par auteur présumé.....	8
7. Analyse des actions concomitantes Forum de Paix-CLP, et les réponses des autorités.....	8
8. Quelques facteurs en lien avec les incidents du mois de Septembre.....	9
9. Difficultés rencontrées.....	9
10. Recommandations :.....	10
11. Conclusion.....	10



1. Contexte

En Septembre 2025, la Province du Nord-Kivu a été confrontée à une situation sécuritaire critique, dominée par la reprise des combats¹ sur plusieurs fronts, notamment dans les territoires de Masisi et Walikale entre les forces loyalistes et leurs alliés contre les troupes de l'AFC/M23 et ses alliés. Cette reprise de la violence armée vient briser la trêve recommandée par différents accords de paix, dont celui de Washington de Juin et du Doha en Juillet 2025. Les parties en conflit ont brisé l'hypocrisie et ont explosé les efforts du combat.

Le m23 qui a conquis plusieurs entités dans les provinces du Nord et du Sud-Kivu, opérationnalise une administration parallèle qui exacerbe la crise économique et humanitaire. La société civile est contrainte au silence. Les activistes des droits humains et les organisations locales sont muselés, tandis que les journalistes ont été réduits au silence par peur de représailles. Dans la ville de Goma, le territoire de Masisi et une partie de Walikale, par exemple, on enregistre des assassinats ciblés, les interpellations, les enlèvements stratégiques des jeunes, l'occupation illégale de maisons des particuliers et autres.

Dans le territoire de Rutshuru particulièrement, il s'observe une création de nouveaux villages avec une nouvelle administration coutumière, suivie d'une installation de nouveaux peuples exportés. On signale aussi l'envahissement des champs de la population locale par des éleveurs à la recherche des pâturages propice pour leurs bêtes ; la destruction des sites touristiques comme des cimetières etc et l'expropriation des terres.

Le territoire de Beni et une partie du territoire de Lubero, vivent aussi un contexte particulier, bien qu'étant sous le contrôle du gouvernement central. La menace est double. La partie Sud dominée par la forte présence des troupes de l'AFC/M23 et ses alliés, alors que les parties Ouest et Nord restent dominées par l'activisme de l'ADF et ses alliés.

Cependant, les folles rumeurs sur l'infiltration des troupes de l'AFC/M23 dans les villes de Beni et Butembo, renforcent d'avantage la psychose de la peur dans les communautés qui développent les alertes précoces à base communautaire comme mécanismes de résilience et de contribution à la question de la sécurité.

De nouveaux signaux d'alerte sur les mouvements de troupes inattendus, la destruction de maisons et de commerces, ainsi que des embuscades sur les routes, freinent les activités agricoles et commerciales dans la région. Cette limitation des déplacements est une tactique délibérée pour affaiblir l'économie des populations locales et les plonger dans un désespoir total, avec grande probabilité de conduire à une rupture de confiance entre les populations et les services de sécurité, faute de la disproportionnalité des mécanismes de sécurité mis en place et la réalité des faits.

Face à ce danger permanent, le **Forum de Paix** a pu renforcer une surveillance à base communautaire à travers les comités locaux et les points focaux de protection, pour suivre de près l'évolution de la situation de protection, entre autres à Beni et Lubero. Cette présence des structures locales et des acteurs volontaires pour la surveillance communautaire, permet de scanner les défis et d'y proposer des pistes de solution active.

Ce rapport de monitoring s'articule sur une description statistique des incidents de sécurité. Il présente les facteurs supposés imminents, et formule des recommandations aux autorités compétentes.

2. Objectif du rapport

- Dégager des analyses à partir des données statistiques, et
- Proposer des actions à mener (sous forme de recommandations) afin que la protection des civils soit renforcée dans les zones identifiées à haut risque.

¹ <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20250825-rdc-de-violents-combats-ont-oppo%C3%A9-l-arm%C3%A9e-congolaise-%C3%A0-l-afc-m23-au-sud-kivu-durant-tout-le-week-end>

3. Méthodologie

Pour obtenir ces données, le Forum de Paix a procédé par la collecte et la documentation des données sur le terrain, essentiellement pour nous faciliter de (d') :

- ❖ Recueillir d'informations sur les incidents.
- ❖ Enquêter sur les lieux des incidents.
- ❖ Établir un tableau synthétique des incidents (types, nombre, victimes, décès).
- ❖ Identifier des auteurs présumés (ADF, bandits, groupes armés, etc.).
- ❖ Déterminer des zones géographiques les plus touchées.
- ❖ Contacter d'autres acteurs de protection
- ❖ Revue documentaire.

4. Analyse des incidents en Septembre 2025

	Nb/Inc	Nb/Vic	V/H	V/F	V/A	V/E	N/M	M/H	M/F	M/A	M/E
<i>Arrestation arbitraire</i>	2	10	10	0	10	0	0	0	0	0	0
<i>Assassinat</i>	2	3	3	0	3	0	3	3	0	3	0
<i>Attaque</i>	2	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0
<i>Conflit foncier</i>	1	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0
<i>Découverte de corps sans vie</i>	2	2	2	0	2	0	2	2	0	2	0
<i>Dévastation des champs</i>	1	22	12	10	22	0	0	0	0	0	0
<i>Embuscade des civiles</i>	2	26	18	8	26	0	26	18	8	26	0
<i>Enlèvement</i>	2	5	5	0	5	0	0	0	0	0	0
<i>Justice populaire</i>	2	2	2	0	2	0	1	1	0	1	0
<i>Libération otage</i>	1	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0
<i>Massacre</i>	7	25	18	7	24	1	25	18	7	24	1
<i>Meurtre</i>	4	5	4	1	3	2	5	4	1	3	2
<i>Mouvement suspect</i>	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Sinistre incendie</i>	2	3	2	1	3	0	0	0	0	0	0
<i>Tentative de meurtre</i>	1	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0
<i>Torture physique</i>	1	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0
<i>tracasserie de groupes armés</i>	2	46	46	0	46	0	0	0	0	0	0
<i>Tracasserie routière</i>	1	20	12	8	20	0	0	0	0	0	0
<i>Trouble de l'ordre public</i>	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Viol</i>	1	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0
<i>Vol à mains armées</i>	9	22	20	2	21	1	1	1	0	0	1
Total général	49	197	158	39	193	4	63	47	16	59	4

D'après les données présentées dans le tableau ci-haut, les incidents du mois de Septembre se répartissent en six catégories principales que nous détaillons de la manière suivante :

a. Atteinte à la vie et l'intégrité physique

Cette catégorie comprend les incidents les plus graves en termes de pertes de vies humaines. Il s'agit des incidents suivants : l'assassinat, le meurtre, la tentative de meurtre, la justice populaire, le massacre, la torture physique, la tracasserie des groupes armés, le vol à mains armées, les attaques, la découverte de corps sans vie, les embuscades contre les civils sur les tronçons routiers, etc.

L'illustration dans le tableau ci-après :

Types d'incidents	Nb/In	Nb/Vi	V/	V/	V/	V/	N/	M/	M/	M/	M/
	c	c	H	F	A	E	M	H	F	A	E
<i>Assassinat</i>	2	3	3	0	3	0	3	3	0	3	0
<i>Attaque</i>	2	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0
<i>Découverte de corps sans vie</i>	2	2	2	0	2	0	2	2	0	2	0
<i>Embuscade des civiles</i>	2	26	18	8	26	0	26	18	8	26	0
<i>Justice populaire</i>	2	2	2	0	2	0	1	1	0	1	0
<i>Massacre</i>	7	25	18	7	24	1	25	18	7	24	1
<i>Meurtre</i>	4	5	4	1	3	2	5	4	1	3	2
<i>Tentative de meurtre</i>	1	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0
<i>Torture physique</i>	1	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0
<i>tracasserie de groupes armés</i>	2	46	46	0	46	0	0	0	0	0	0
<i>Viol</i>	1	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0
<i>Vol à mains armées</i>	9	22	20	2	21	1	1	1	0	0	1
Total général	35	135	115	20	131	4	63	47	16	59	4

Commentaires :

Ce tableau détermine le nombre d'incidents obtenus, ainsi que l'effectif des victimes atteintes, en les stratifiant en genre et en âge, et indique le niveau de létalité de chaque incident. Il ressort de l'ensemble que les massacres et les embuscades des civils ont été fréquents et ont enregistré le plus grand nombre de personnes mortes suivis des tracasseries de groupes armés et des vols à mains armées.

Les assassinats et meurtres interviennent dans le contexte très différent. C'est soit pour un règlement de compte ou pour des faits purement économiques. Au cours de ce mois, les cas de justice populaire ont été constatés en une faible fréquence, mais avec un niveau élevé de nuisance. Ce sont de cas extrajudiciaires à travers lesquels les populations civiles ont exprimé leur ras-le-bol, et pendant ces faits, l'intervention des services habilités pour la protection des civils n'a pas été présente en temps.

b. Atteinte à la liberté

Ces incidents impliquent la privation de la liberté de mouvement ou la détention illégale. Il s'agit ici des arrestations arbitraires, des enlèvements, de kidnapping et de libération d'otages. Les auteurs sont diversifiés selon le contexte de chaque zone. Le tableau ci-dessous présente les incidents ayant trait aux atteintes à la liberté des individus :

Types d'incidents	Nb/In	Nb/Vi	Vic	Vic	Vic/	Vic	Nb	M/	M/	M/	M/E
	c	c	H	F	A	E	M	H	F	A	E
<i>Arrestation arbitraire</i>	2	10	10	0	10	0	0	0	0	0	0
<i>Enlèvement</i>	2	5	5	0	5	0	0	0	0	0	0
<i>Libération otage</i>	1	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0
Total général	5	16	16	0	16	0	0	0	0	0	0

c. Violences sexuelles et basées sur le genre (VSBG /GBV)

Cette catégorie est un indicateur clé des violences spécifiques ciblant principalement les femmes et les filles, mais aussi les hommes. Le seul cas obtenu, c'est le viol.

Types d'incidents	Nb/Inc	Nb/Vi	Vic	Vic F	Vic/	Vic	Nb	M/H	M/F	M/	M/
		c	H		A	E	M			A	E
<i>Viol</i>	1	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0
Total général	1	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0

Il est exceptionnel pour ce mois de n'avoir pas eu assez de cas documentés dans les communautés où nous sommes représentés. Mais aussi, plusieurs victimes de violence basée sur le genre préfèrent se taire que de dénoncer, de peur d'alimenter les tensions communautaires et familiales.

d. Attaques contre les biens et infrastructures

Ces incidents affectent les moyens de subsistance et les habitations. Il s'agit d'incendie de maison, de vol à mains armées et de la dévastation des champs, repartis dans le tableau ci-après :

Types d'incidents	Nb/Inc	Nb/Vic	V/H	V/F	V/A	V/E	N/M	M/H	M/F	M/A	M/E
Dévastation des champs	1	22	12	10	22	0	0	0	0	0	0
Sinistre incendie	2	3	2	1	3	0	0	0	0	0	0
Vol à mains armées	9	22	20	2	21	1	1	1	0	0	1
Total général	12	47	34	13	46	1	1	1	0	0	1

Commentaire :

Il s'agit ici de douze cas d'incidents repris dans ce tableau qui précise le nombre des victimes (47 personnes) avec un taux de létalité faible (1 personne). La victime décédée a été affectée lors du cas de vol à mains armées.

e. Incidents liés aux conflits armés et au terrorisme

Ces incidents reflètent l'impact direct des hostilités et du terrorisme sur les civils. Ils sont souvent l'œuvre des groupes armés, des combats ou des tensions sécuritaires (Assassinat, Attaque, Embuscade des civils, Enlèvement, Massacre, Mouvement suspect, Tracasserie de groupes armés).

Ci-dessous, le tableau illustratif :

Étiquettes de lignes	Nb/In	Nb/Vi	V/H	V/F	V/A	V/E	N/M	M/H	M/F	M/A	M/E
	c	c	H	F	A	E	M	H	F	A	E
Assassinat	2	3	3	0	3	0	3	3	0	3	0
Attaque	2	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0
Embuscade des civils	2	26	18	8	26	0	26	18	8	26	0
Enlèvement	2	5	5	0	5	0	0	0	0	0	0
Massacre	7	25	18	7	24	1	25	18	7	24	1
Mouvement suspect	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tracasserie de groupes armés	2	46	46	0	46	0	0	0	0	0	0
Total général	20	106	90	16	105	1	54	39	15	53	1

f. Atteintes aux droits et libertés civiques

Cette catégorie comprend les abus de pouvoir, les tracasseries et les violations des droits civils (Arrestation arbitraire, Conflit foncier, Justice populaire, Torture physique, Tracasserie de groupes armés, Tracasserie routière, Trouble de l'ordre public). Les détails dans le tableau ci-dessous :

Types d'incidents	Nb/In	Nb/Vi	Vic	Vic	Vic/	Vic	Nb	M/	M/	M/	M/
	c	c	H	F	A	E	M	H	F	A	E
Arrestation arbitraire	2	10	10	0	10	0	0	0	0	0	0
Conflit foncier	1	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0
Justice populaire	2	2	2	0	2	0	1	1	0	1	0
Torture physique	1	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0
Tracasserie de groupes armés	2	46	46	0	46	0	0	0	0	0	0
Tracasserie routière	1	20	12	8	20	0	0	0	0	0	0
Total général	9	80	72	8	80	0	1	1	0	1	0

Le tableau démontre que la population est confrontée à un harcèlement et à des abus généralisés qui, s'ils sont majoritairement non létaux, mais touchent une large base d'individus, principalement des hommes.

Les tracasseries et les arrestations arbitraires imposent une taxation informelle et une peur permanente, paralysant les activités économiques et la libre circulation. L'unique décès dû à la justice populaire est un signal d'alarme sur l'érosion de l'autorité de l'État et le recours à la violence privée pour régler les différends.

5. Présentation du tableau d'incidents par zone géographique

Étiquettes de lignes	Nb/In c	Nb/Vi c	V/ H	V/ F	V/ A	V/ E	N/ M	M/ H	M/ F	M/ A	M/ E
Commune de Beu	3	3	3	0	3	0	1	1	0	1	0
Commune de Bulongo	1	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0
Commune de Bungulu	2	7	7	0	6	1	1	1	0	0	1
Commune Mulekera	1	1	1	0	1	0	1	1	0	1	0
Groupement Babila Bakaiku	1	19	15	4	19	0	19	15	4	19	0
Groupement Bandavilemba	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Groupement Baswagha Madiwe	12	17	14	3	17	0	2	2	0	2	0
Groupement Batangi Mbau	9	48	31	17	48	0	25	18	7	25	0
Groupement Batike	1	1	1	0	1	0	1	1	0	1	0
Groupement Buyora	1	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0
Groupement des Baredje	1	6	2	4	5	1	6	2	4	5	1
Groupement Isale Bulambo	3	47	47	0	47	0	0	0	0	0	0
Groupement Isale Kasongwere	4	4	3	1	3	1	1	1	0	0	1
Groupement Isale Vuhovi	3	12	12	0	12	0	1	1	0	1	0
Groupement LUONGO	1	2	2	0	1	1	2	2	0	1	1
Groupement Malambo	1	20	12	8	20	0	0	0	0	0	0
Groupement Mbulie	1	1	0	1	1	0	1	0	1	1	0
Groupement Musindi	1	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0
Groupement Ngulo	2	6	6	0	6	0	2	2	0	2	0
Total général	49	197	158	39	193	4	63	47	16	59	4

Le tableau ci-haut présente une répartition géographique des incidents, des victimes et des décès pour un total de 49 incidents ayant fait 197 victimes et 63 morts. L'indicateur le plus alarmant est la perte en vie humaine. Deux zones se distinguent par un nombre de morts extrêmement élevé (massacres ou embuscades massives).

Il ressort du tableau ci-dessus que :

- Le Groupement Batangi-Mbau a enregistré 25 cas de décès. Bien qu'il y ait eu 9 incidents, ce groupement concentre près de 40% des décès totaux recensés. Cela indique que cette zone est de haute intensité de violence meurtrière ;
- Le Groupement Babila-Bakaiku a enregistré 19 cas de décès. Ce chiffre est particulièrement alarmant : 1 incident a causé 19 morts pour 19 victimes. Cela signale un massacre ciblé et une embuscade où toutes les victimes ont été tuées (taux de mortalité de 100%). Ces deux groupements représentent à eux seuls 44 des 63 décès, soit environ 70% des pertes en vies humaines, faisant d'eux des épicentres de la violence meurtrière ;

Les chiffres témoignent d'une situation sécuritaire et humanitaire critique concentrée principalement dans le Groupement Batangi-Mbau et le Groupement Babila-Bakaiku.

6. Présentation du tableau d'incidents par auteur présumé

Étiquettes de lignes	Nb/Inc	Nb/Vic	V/H	V/F	V/A	V/E	N/M	M/H	M/F	M/A	M/E
ADF	13	53	38	15	52	1	52	37	15	51	1
Bandits à mains armées	11	34	32	2	33	1	2	2	0	1	1
Catastrophe naturelle	1	1	1	0	1	0	1	1	0	1	0
Civile	7	8	6	2	7	1	2	2	0	1	1
Groupe armé	10	46	45	1	45	1	4	4	0	3	1
ICCN	1	22	12	10	22	0	0	0	0	0	0
Inconnue	1	1	1	0	1	0	1	1	0	1	0
Militaire Fardc	4	12	11	1	12	0	1	0	1	1	0
Virunga Sécurité	1	20	12	8	20	0	0	0	0	0	0
Total général	49	197	158	39	193	4	63	47	16	59	4

Ce tableau croise les données de l'ensemble d'incidents avec le type d'auteurs présumés responsables. L'analyse de ces chiffres permet d'identifier l'auteur le plus dangereux et la nature de la violence qu'il exerce. Ainsi l'auteur le plus farouche en termes d'impact sur la vie humaine est sans doute l'ADF (Forces Démocratiques Alliées), responsable de 13 cas d'incidents affectant 53 victimes dont 52 décès sur le total de 63. Cela confirme qu'il est la principale force derrière les massacres et les assassinats dans la zone.

Les Bandits à mains armées sont les seconds auteurs les plus fréquents (11 incidents), avec un grand nombre d'incidents. Ces actes correspondent généralement à des vols à mains armées ou des enlèvements, mais avec un faible taux de mortalité (6%).

La catégorie «Groupe armé des Wazalendo», reconnu auteur de 10 cas d'incidents, expliquant l'impact élevé sur 46 victimes dont 45 hommes. Compte tenu du faible nombre de décès (4), ces incidents correspondent à des tracasseries, des arrestations arbitraires ou des abus de pouvoir. L'analyse révèle également des incidents impliquant des auteurs étatiques ou institutionnels, à l'instar de l'ICCN et Virunga Security, qui ont commis des incidents non létaux mais qui touchent un grand nombre de victimes (22 et 20).

7. Analyse des actions concomitantes Forum de Paix-CLP, et les réponses des autorités

Types d'incidents	Nombre d'incidents	Nombre d'Actions Menées	Nombre de Réponses des Autorités aux actions posées
Arrestation arbitraire	2	2	2
Assassinat	2	1	1
Attaque	2	2	2
Conflit foncier	1	1	1
Découverte de corps sans vie	2	1	1
Dévastation des champs	1		
Embuscade des civiles	2	1	1
Enlèvement	2		
Incendie de maison	2	2	2
Justice populaire	2	2	2
Libération otage	1		
Massacre	7	1	1
Meurtre	4	3	3
Mouvement suspect	3	1	1
Tentative de meurtre	1	1	1
Torture physique	1	1	1
Tracasserie de groupes armés	2	2	2
Tracasserie routière	1	1	1
Trouble de l'ordre public	1		

Viol
Vol à mains armées
Total général

1	1	1
9	3	3
49	26	26

Ce tableau présente le nombre d'actions menées par les comités locaux de protection, en collaboration avec le bureau du Forum de Paix, et le nombre des réponses obtenues des autorités locales. Vue l'ampleur des incidents et des victimes enregistrées, il s'avère que ces premières réponses des décideurs n'ont pas été à mesure d'endiguer les problèmes (faits rapportés).

8. Quelques facteurs en lien avec les incidents du mois de Septembre

Considérant les données statistiques présentées dans les tableaux ci-haut, il est constaté que le niveau de violence contre les communautés est élevé. Au même moment il s'observe des réponses non efficaces à la taille de la menace. Quelques facteurs ci-après peuvent expliquer ce phénomène :

- Il y aurait une faible coordination de la gestion des alertes communautaires dans le paysage des acteurs de sécurité. Cela affecte le niveau de réponse adéquates aux incidents. Ce qui exposerait la population à la menace. Cette attitude a des implications sur les relations civilo-militaires ;
- La région de Beni-Lubero est affectée par le conflit armé dont les groupes armés de l'AFC/M23 et l'ADF qui sont les principaux acteurs non étatiques. Leur activisme renforce davantage la vulnérabilité des populations civiles qui sont contraintes de se déplacer régulièrement ;
- Les hommes sont les plus ciblés des belligérants. Cela signifie que l'ennemie veut à tout prix fragiliser le bouclier pour se retrouver devant une classe sans défense et facile à annexer (les femmes et les enfants) ;
- Des armes légères non contrôlées circulent dans la région, en dépit de la présence de plusieurs opérations militaires, du Programme de Désarmement, Démobilisation, Relèvement Communautaire et Stabilisation (P-DDRCS) et du phénomène Wazalendo ;
- La sur-militarisation de la zone est non négligeable. Les uns viennent des zones occupées par le M23 et les autres non affectés ;
- Le conflit de limite entre le Parc National de Virunga dans la chefferie des Bashu et le secteur de Beni-Mbau, est un facteur clé qui alimente les tensions entre les garde-parc et les populations riveraines dans la zone ;
- La recherche de gain facile fait adhérer les jeunes à des réseaux criminels ; ce qui accroît notamment le niveau de la menace contre les civils via des règlements de compte ;
- L'impunité profite à la justice populaire ;
- La faible communication au niveau de la coordination des opérations sokolal laisse planer des doutes sur les actions militaires contre les ADF et autres groupes armés.

9. Difficultés rencontrées

Pendant la réalisation de ce travail de monitoring, des difficultés majeures ont empêché que ce rapport soit produit en temps. Certaines sont liées à la précision sur les vraies identités des auteurs d'incidents (vous trouvez la mention Inconnue dans la colonne des auteurs), ainsi que celles de certaines victimes ; au faible accès dans les zones de conflit armé où les populations se sont déplacées ; aux faibles moyens logistiques sur terrain, affectant le niveau de notre présence partout où les incidents sont évidents ; à la perturbation de la connexion internet et réseau de communication, etc.

Les données produites sont limitées par l'étendue couverte par le réseau des CLP, qui observent seulement ce qui se passe autour d'eux et là qu'ils ont la possibilité de se déplacer pour une documentation éclairée. La quantité de réponses fournies par les autorités locales à quelques alertes qui leur sont transmises, n'a pas été analysée sur le plan de la qualité (efficacité ou pertinence de la réponse). Ces défis n'ont pas permis d'intégrer des données sur les perceptions des communautés locales dans les zones touchées concernant les opérations militaires et les dynamiques de conflit pour mieux comprendre leurs besoins et leurs préoccupations.

L'absence de la représentation du Forum de Paix dans les zones sous contrôle de l'AFC/M23 entraîne la faible documentation des abus et violations des droits de l'homme dans ces espaces. Le cas illustré dans ce rapport, est exceptionnel.

10. Recommandations :

Se basant sur les données ci-dessus, le Forum de Paix sollicite les actions concrètes et concertées de la part des acteurs de protection et de sécurité, chacun en ce qui le concerne, en vue de créer un environnement plus protecteur pour les populations civiles affectées. Elles sont formulées de la manière suivante :

1. Aux commandants du secteur Ops Sokola1 grand-Nord ; Au commandant axe centre des FARDC; Au Commissaire Supérieur de la PNC Urbaine, État-major de Beni et Au Commandant de District PNC, Territoire de Beni :

- a. De renforcer la protection des civiles contre la menace ADF, en réservant une réponse réfléchie et rapide aux alertes communautaires ;
- b. D'améliorer la coordination du système d'alerte (Population-chef de base-Service de sécurité) dans les zones décrites comme à haut risque dans nos différents rapports produits en 2025 (Secteur de Beni-Mbau en territoire de Beni et dans le territoire d'Irumu à Walese Vokuntu, dans le territoire de Lubero, secteur des Bapere et chefferie des Baswagha) où les ADF ont doublé leur énergie pour tuer les populations civiles ;
- c. De communiquer sur les opérations militaires réussies en vue de racheter la confiance des communautés et se sentir plus redevable à elle.
- d. De contrôler la circulation des armes légères. La présence d'armes légères incontrôlées alimente le banditisme (11 incidents) et la criminalité des jeunes. Lancer des programmes de désarmement ciblés et des initiatives socio-économiques pour dissuader les jeunes à rejoindre des réseaux criminels ("recherche de gain facile") ;

2. A Son Excellence monsieur le Gouverneur Militaire de Province du Nord-Kivu :

- a. De poursuivre les pourparlers avec les autorités de l'ICCN au sujet de délimitation du Parc National des Virunga, afin de réduire les abus excessifs du pouvoir de l'ICCN contre les agriculteurs riverains du PNVI, en favorisant une gestion participative de ce patrimoine. Cela aura pour effet immédiat l'intégration de la population locale dans un plan de gestion durable pour mettre fin aux tensions ;
- b. De rendre opérationnel le mécanisme communautaire de surveillance des abus et tracasseries routières, qui favorise la résilience communautaire et la confiance envers l'Etat ;
- c. Tout en vous impliquant dans le plan de développement, impliquez-vous aussi dans le plan de sécurité de la province. Rappeler vers votre hiérarchie les officiers qui accusent des faiblesses dans la protection des civils. Depuis l'implantation de la Province à Beni, elles sont rares les actions de bouclage pour dissuader la circulation des armes légères dans la province. Inciter votre Comité Provincial de Sécurité à veiller sur cela.

3. Aux Chefs des Parquets près le Tribunal de Paix et près le TGI à Beni, et à l'Auditeur Militaire Garnison de Beni :

- a. De lutter contre l'impunité et la justice populaire, en favorisant l'accès à une justice efficace et équitable qui marque un frein aux actes extrajudiciaires (1 décès documenté).
- b. Renforcer les mécanismes d'enquêtes pour que les auteurs de crimes soient poursuivis pour rendre la justice populaire obsolète.

11. Conclusion

Le mois de septembre 2025 a été marqué par une recrudescence inquiétante des violences dans la province du Nord-Kivu, confirmant la persistance d'une crise sécuritaire et humanitaire complexe. Les données analysées mettent en évidence une intensité élevée des atteintes à la vie et à l'intégrité physique, avec un lourd tribut payé par les populations civiles, particulièrement dans les zones de Batangi Mbau et Babila Bakaiku où se concentrent près de 70% des décès enregistrés.

La multiplicité des auteurs présumés notamment l'ADF, les groupes armés locaux, mais aussi certains acteurs institutionnels démontrent que la menace est diffuse et multidimensionnelle, rendant la protection des civils d'autant plus difficile.

L'étude révèle également que les hommes constituent la cible privilégiée des exactions, traduisant une stratégie délibérée d'affaiblissement du tissu social et de fragilisation des communautés locales. Les arrestations arbitraires, les tracasseries routières et les abus de pouvoir participent à l'érosion de la confiance entre la population et les services de sécurité, aggravée par une coordination insuffisante dans la gestion des alertes communautaires. À cela s'ajoutent des facteurs aggravants tels que la circulation incontrôlée des armes légères, la surmilitarisation de certaines zones, l'impunité persistante et les tensions foncières liées au Parc National des Virunga.

Face à cette situation, le rôle joué par les structures locales de protection, notamment les Comités Locaux de Protection (CLP) et les points focaux communautaires, demeure essentiel pour documenter les incidents et alerter les autorités. Cependant, les réponses apportées par ces dernières restent limitées et souvent insuffisantes pour endiguer l'ampleur des menaces. Le constat général est celui d'un déséquilibre entre la gravité des violations subies par les civils et la capacité réelle des institutions à y apporter une solution durable.

Ainsi, la consolidation d'un environnement protecteur pour les populations nécessite une action concertée et urgente des forces de sécurité, des autorités politico-administratives, du système judiciaire et des acteurs communautaires. Le renforcement de la coordination civilo-militaire, la lutte contre l'impunité, la gestion participative des ressources naturelles, ainsi que le contrôle effectif de la prolifération des armes constituent des leviers indispensables pour restaurer la confiance, réduire les violences et ouvrir la voie à une stabilisation progressive. En définitive, ce rapport appelle à un sursaut collectif et responsable afin que la protection des civils ne soit plus un idéal proclamé, mais une réalité vécue dans le quotidien des habitants du Nord-Kivu.

Fait à Beni, le 10 octobre 2025

FORUM DE PAIX

